

PATAPPAT BRODI

1/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

SECTION I: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit PATAPPAT BRODI

Code du produit 85849473

Numéro d'AMM FR-2016-0017

Code UFI E50P-JDJ2-UY7M-AV0C

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Utilisation Rodenticide, Produit Biocide TP14

REACH PC8

RB : appât céréales, prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur SBM Life Science S.A.S

60, chemin des Mouilles

69130 Ecully France

+33 (0)4 37 64 32 00 (pendant les heures de travail uniquement)

Email : sds@sbm-company.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

ORFILA INRS Centre

01 45 42 59 59

Antipoison

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Dangers physiques:

Non classé



PATAPPAT BRODI

2/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

Dangers pour la santé :

Non classé

Dangers pour l'environnement :

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : Aucun

Pictogrammes de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucune

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P501 Eliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé.

Mentions supplémentaires : Aucune

Etiquetage supplémentaire :

Code UFI E50P-JDJ2-UY7M-AV0C

2.3 Autres dangers

Contient une substance PBT : Brodifacoum.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nature Chimique

RB: appât prêt à l'emploi



PATAPPAT BRODI

3/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008.

Ingrédients	N° CAS N° CE N° Index	N° REACH / Enreg.	Classification Règlement 1272/2008/CE	Danger Environnement	% (m/m)
BHT*	128-37-0 204-881-4 /	/	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	/	0,1000 < x < 0,2200
Bronopol	52-51-7 200-143-0 603-085-00-8	01-2119980938- 15-	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400	10	0,1000 <= x <= 0,2000
Brodifacoum**	56073-10-0 259-980-5 607-172-00-1	/	Acute Tox. 1, H330 Acute Tox. 1, H310 Acute Tox. 1, H300 STOT RE 1, H372 (sang) Repr. 1A, H360D Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	10 10	0,0005 <= x <= 0,0015

^{*}Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions de l'Union, des limites d'exposition sur le lieu de travail

Repr. 1A, H360D : C ≥ 0,003 %

STOT RE 1, H372 (sang) : C ≥ 0,02 %

STOT RE 2, H373 (sang): 0,002 % ≤ C < 0,02 %

Autres informations

Pour le texte complet des mentions H indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de

sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison

ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.

Inhalation La présentation du produit limite les risques d'exposition par inhalation.

Faire respirer l'air frais, garder la personne au calme. En cas de gêne

persistante, consulter un médecin

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les

paupières écartées pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer.

Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

^{**}Limites de concentration spécifiques :



PATAPPAT BRODI

4/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

Contact avec la peau Enlever tout vêtement souillé.

Laver soigneusement à l'eau. Obtenir des soins médicaux si une irritation

ou une rougeur apparaît.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Ingestion Le mélange contient un amérisant (denatonium benzoate) pour limiter les

risques d'ingestion.

Appeler immédiatement un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin.

Ne rien donner à une personne inconsciente.

Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion,

parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard,

figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux.

Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans

les urines peuvent être observées.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Risques Le produit contient un rodenticide anticoagulant.

Traitement En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, faire vomir, faire un

lavage gastrique et contrôler l'activité prothrombinique.

Administrer de la vitamine K1 (phytoménadione). Les analogues de la vitamine K1 (vitamine K3 : ménadione par exemple) sont peu actifs et ne

doivent pas être employés.

L'efficacité du traitement doit être suivie par la mesure du temps de Quick et il ne doit être arrêté que lorsque cette dernière valeur est revenue à la

normale et y demeure.

Compte tenu de la gravité des hémorragies qui peuvent survenir suite à une ingestion chez l'animal et en particulier chez l'animal domestique, la vitamine K1 peut être administrée même en l'absence de signe

d'altération de la coagulation.

Contre-indication: Anticoagulants.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE



PATAPPAT BRODI

5/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés - Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre chimique (poudre sèche)

Moyens inappropriés - Jet d'eau, eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

En cas d'incendie, une fumée formée de produits de combustion

dangereux va se dégager.

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Formation possible de gaz de type CO_x. Ne pas respirer

les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet Feu (BS EN 469), gants (BS EN 659) et bottes (spécifications A29 et A30).

Appareil respiratoire autonome à air comprimé en circuit ouvert (BS EN

137).

Informations supplémentaires

Rester en amont des flammes.

Refroidir les containers de produit en les aspergeant d'eau. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour les non-secouristes

Veiller à ce que le local soit correctement ventilé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

Précautions pour les secouristes

Veiller à ce que le local soit correctement ventilé.

Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et

non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement



PATAPPAT BRODI

6/19

Date de création: 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version: 06 / FRANCE

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

Lorsque des points d'appât sont places à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact

avec l'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes pour le confinement

Contenir le déversement et récupérer du matériel si c'est possible.

Méthodes de nettoyage

Recueillir le produit solide avec des moyens mécaniques (pelles,

balais...).

Si besoin, absorber le reste avec un matériau absorbant inerte. Puis le

stocker dans un récipient approprié pour élimination.

Nettoyer la zone touchée avec de l'eau puis rincer avec de l'eau pour

enlever tout résidu.

Autres conseils Ne pas laisser l'eau de lavage contaminer les sources d'eau et

l'environnement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres

rubriques

Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans

danger

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Le produit ne peut être utilisé que dans des boîtes d'appâts sécurisées.

Retirer toutes les boîtes d'appâts après la fin du traitement.

Indications pour la protection contre

l'incendie et l'explosion

Pas d'information disponible.

Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou Mesures d'hygiène

Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



PATAPPAT BRODI

7/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le récipient bien fermé, hors de la portée des enfants.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et

conservés en position verticale.

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri de la chaleur

(< 40°C), de la lumière directe et de l'humidité.

Stocker hors de portée des animaux domestiques, des oiseaux, des

animaux d'élevage.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans

le même local.

Matériaux appropriés Stocker uniquement dans l'emballage d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit biocide, sous forme d'appât, prêt à l'emploi, pour tuer les

rongeurs.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.

Pour les composants :

Types d'exposition (professionnelles, biologiques)	Composants	NoCAS	Valeur limite d'exposition	Sources de l'exposition	m.à.j	Base
VLEP 8 heures	внт	128-37-0	10 mg/m ³	/	/	Gestis
VLEP 8 heures	Brodifacoum	56073-10-0	0,002 mg/m ³	/	/	Fournisseur

Autres informations :

Données pour le Brodifacoum CAS 56073-10-0 :

•	
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,00004 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC Sédiments (eau douce)	0,043 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	0,0058 mg/l
DNEL/DMEL (population générale)	
Effet local aigu – oral :	0,0000033 mg/kg/ poids jour
Effet local chronique - oral :	0,0000033 mg/kg/poids jour



PATAPPAT BRODI 8/19

> Date de création: 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023

Version: 06 / FRANCE

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Contrôles techniques appropriés

Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à

proximité des postes de travail.

Équipement de protection individuelle

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle.

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire Pas de protection respiratoire nécessaire dans le cadre d'une utilisation

normale.

Protection des mains Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Protection des yeux Eviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau et

du corps

Eviter le contact avec la peau.

Enlever et laver les vêtements souillés avant réutilisation.

Protections thermiques Non concerné

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles pour la protection de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.

Placer l'appât de façon à éviter tout risque d'exposition aux animaux domestiques, aux animaux non cibles et en zones non submersibles, à

l'abri des intempéries.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique Solide pâteux

Couleur Bleue

Odeur Caractéristique

Point de fusion/point de

congélation

Non disponible



PATAPPAT BRODI

9/19

Date de création: 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version: 06 / FRANCE

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition Non applicable

Inflammabilité Non disponible

Limites inférieure et supérieure d'explosion Non disponible

Point éclair Non applicable

Température d'autoinflammation

Non disponible

Température de décomposition

Non disponible

Hq 5,22 - à 19,4°C, après 1 min., sur pâte Brodifacoum 50 ppm -

Viscosité cinématique Non applicable

Solubilité Non disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur Non disponible

Densité relative 1,322 +/- 0,001

Densité de vapeur

relative

Non disponible

Caractéristique des

particules

Pas d'informations disponibles

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Le mélange n'est pas classé dans des classes de danger physique.

de sécurité

Autres caractéristiques Le produit étant sous sachet, le risque de poussières est limité.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité Aucune réaction dangereuse n'est prévisible dans les conditions

prévues d'utilisation et de stockage.



PATAPPAT BRODI

10/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

Le Bronopol se décompose au contact de l'eau, des métaux, des bases

fortes.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique Le mélange est stable dans des conditions recommandées d'utilisation

et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues si le produit est utilisé en accord

avec les recommandations.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées, à l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas d'informations disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former des gaz toxiques ou

irritants de type COx, NOx, acide bromhydrique.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) N°1272/2008

Toxicité aiguë par voie

orale

DL50 > 2000 mg/kg - Rat -

[Mélange de concentration similaire]

DL50 = 0.4 mg/kg - Souris -

[Brodifacoum]

Toxicité aiguë par

inhalation

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.



PATAPPAT BRODI

11/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

 $CL50 = 3 \text{ mg/m}^3 - \text{Rat} -$

[Brodifacoum]

CL50 >= 0.588 mg/l air - Rat -

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

DL50 > 2 000 mg/kg - Rat -

[Mélange de concentration similaire]

DL50 = 3.2 mg/kg - Rat -

[Brodifacoum]

Irritation / corrosion

cutanée

Non irritant - Lapin -

[Préparation similaire]

[Préparation similaire]

Lésions oculaires graves / irritation

graves / irritation oculaire

Légèrement irritant – Lapin –

Sensibilisation respiratoire

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant pour la peau - Cobaye -

[Préparation similaire]

Evaluation de la cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Brodifacoum : pas de potentiel cancérogène.

Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Brodifacoum : pas de potentiel mutagène.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Brodifacoum: Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :



PATAPPAT BRODI

12/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

Exposition unique : Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Exposition répétée : Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Brodifacoum : Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la

suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations disponibles.

Autres informations

Ce produit est dangereux pour les mammifères, y compris les animaux domestiques et les oiseaux. L'exposition des animaux non cibles doit être évitée.

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

Effets spécifiques : Le mélange a des effets anticoagulants qui peuvent causer des hémorragies internes. Les effets peuvent être tardifs.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pas de données disponibles sur l'écotoxicité du mélange.

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons

CL50 = 0,042 mg/l Oncorhynchus mykiss

96 heures Brodifacoum

CL50 = 0.199 mg/l

Poisson 96 heures BHT



PATAPPAT BRODI

13/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

CL50 = 0,25 mg/l Daphnia magna 48 heures Brodifacoum

CL50 = 0,096 mg/l Daphnia magna

21 jours BHT

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50 = 0.04 mg/l

Pseudokirchneriella subcapitata

72 heures Brodifacoum

CE50 > 0,758 mg/l

Algues 96 heures BHT

Toxicité pour les

abeilles

Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les vers

de terre

Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les

oiseaux

Pas d'informations disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Pas de données disponibles pour le mélange.

Le Brodifacoum est non rapidement biodégradable : DT50 = 157 jours

Taux de minéralisation : 35,8 % - 365 jours -

BHT : non rapidement biodégradable : 4,7% - 28 jours -

Koc Pas de données disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Pas de données disponibles pour le mélange.

Log Kow = 4,92 - Brodifacoum, pH 7, 20°C -

BCF = 35 134 - Brodifacoum -

BCF = 465 l/kg - BHT, espèces aquatiques -



PATAPPAT BRODI 14/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023

Version: 06 / FRANCE

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Pas de données disponibles pour le mélange.

Brodifacoum : Coefficient de partition sol/eau = 6,12

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Évaluation PBT et vPvB Le Brodifacoum est une substance PBT.

BHT/bronopol : ne sont pas des substance PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le BHT est en cours d'évaluation comme éventuel perturbateur

endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de

l'application du produit.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Généralités Eviter les écoulements dans l'environnement.

Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même.

Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.

Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des postes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchèterie ou tout autre

centre de collecte approprié.

Ne pas laver à l'eau les poste d'appâtage entre les applications ou les

ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage.

Produit Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une

entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Le produit doit être incinéré dans une installation agréée par

les autorités compétentes.

Emballages contaminés Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles

ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en

déchèterie ou par un organisme agréé.

Quick-FDS [21112-29486-03611-017180] - 2025-10-19 - 08:11:13



PATAPPAT BRODI

15/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le mélange n'est pas classé pour le transport.

ADR/RID/ADN

```
14.1 Numéro ONU /
14.2 Nom d'expédition /
des Nations Unies
14.3 Classe(s) de danger /
pour le transport
14.4 Groupe d'emballage /
14.5 Danger pour /
l'environnement
```

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

IMDG

14.1 Numéro ONU	/
14.2 Nom d'expéditions	/
des Nations Unies	
14.3 Classe(s) de danger	/
pour le transport	
14.4 Groupe d'emballage	/
14.5 Danger pour	/
l'environnement	

IATA

14.1 Numéro ONU	/
14.2 Nom d'expédition	/
des Nations Unies	
14.3 Classe(s) de danger	/
pour le transport	
14.4 Groupe d'emballage	/
14.5 Danger pour	/
l'environnement	

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

S'assurer que les personnes qui assurent le transport connaissent les précautions et les manipulations à effectuer dans l'éventualité d'un accident ou d'un déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.



PATAPPAT BRODI

16/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version: 06 / FRANCE

SECTION 15: INFORMATIONS RELATIVES Á LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations supplémentaires

Classement ICPE Décret 2014-285 du 3 Mars 2014 modifiant la nomenclature des

installations classées pour la protection de l'environnement :

ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014 révisée en Octobre

2014): non concerné

Conformité aux annexes REACH

Les composants mentionnés en section 3.2 ne sont pas cités, en date

de réalisation de la présente FDS :

- dans l'Annexe XIV du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant

la liste des substances soumises à autorisation

Les composants mentionnés en section 3.2 sont cités, en date de

réalisation de la présente FDS :

- dans l'Annexe XVII du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant les restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains

mélanges et articles dangereux.

Dispositions particulières :

Etiquetage additionnel relatif au Règlement Biocide N° 528/2012

RB: appât prêt à l'emploi

Composition: Brodifacoum N° CAS: 56073-10-0 0,010 g/kg

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations

concernant le produit.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Section 2 et 3 :

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.

SBM LIFE SCIENCE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006/CE amendement 878/2020/CE



PATAPPAT BRODI

17/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version: 06 / FRANCE

H315 Provoque une irritation cutanee	H315	une irritation cutanée.
--------------------------------------	------	-------------------------

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H360D Peut nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (par voie cutanée) – Catégorie de danger 1 –
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par voie cutanée) – Catégorie de danger 2 –
Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (par voie orale) – Catégorie de danger 1 –
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par voie orale) – Catégorie de danger 2 –
Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (par inhalation) – Catégorie de danger 1 -
Repr. 1A	Toxique pour la reproduction – Catégorie de danger 1A –
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée – Catégorie de danger 2 -
Eve Dam 1	Lésions oculaires graves irritation oculaire - Catégorie de danger 1 -

Lésions oculaires graves, irritation oculaire - Catégorie de danger 1 -Eye Dam. 1

STOT RE 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition répétée -Catégorie de danger 1 -

STOT SE3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition unique - Catégorie de danger 3 -

Aquatic Acute 1 Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique - Catégorie de danger 1 -

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique - Catégorie de Aquatic Chronic 1 danger 1 -

Abréviations et acronymes

ADI / DJA Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par ADN

voies de navigation intérieure

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par ADR

route

Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë ARfD ATE/ETA Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration **BCF**

No.-CAS Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)

No.-CE Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)

Concentration d'Effet pour X% CEx

CEbx Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale CErx Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale

CLP Classification, Labelling, Packaging regulation

Concentration d'Inhibition pour X% Clx/lCx CLx/LCx Concentration Létale pour X%

Concentration Conc.

DLx/LDx Dose Létale pour X%

SSBM LIFE SCIENCE

PATAPPAT BRODI

18/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

DMEL Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale

DNEL Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet

DSENO Dose Sans Effet Observable EC Number EINECS and ELINCS Number

EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS Inventaire européen des substances chimiques notifiées

EN/NE Norme européenne EU/UE Union Européenne

IATA International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association

Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises

dangereuses

IBC International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous

Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques

dangereux en vrac (Recueil IBC)

ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

IMDG International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des

marchandises dangereuses

Koc Coefficient d'absorption

LOEC/LOEL Concentration/Dose minimale avec effet observé

MARPOL: International Convention for the prevention of marine pollution from ships -

Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

NOEC/NOEL Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés.

NOEC/NOEL en anglais.

N.O.S./N.S.A Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs

OCDE Organisation de coopération et de développement économique

OMS Organisation Mondiale de la Santé

OSHA Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail

PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic subtances / Substance persistante,

bioaccumulable et toxique

PNEC Predicted No Effect Concentration / Concentration prédite sans effet sur

l'environnement

Pow Coefficient n-octanol / eau

REACH Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques

RID Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises

dangereuses

S.A/A.S Substance Active

STOT Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles

SVHC Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante

TWA Valeur limite de moyenne d'exposition VLEP Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

vPvB Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et

bioaccumulable

UN/NU Nations Unies



PATAPPAT BRODI

19/19

Date de création : 04/07/2017 Date de révision : 21/12/2023 Version : 06 / FRANCE

Méthodes utilisées :

La classification du mélange « Patappat Brodi » a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé (prise en compte des limites spécifiques et calcul).

Informations complémentaires :

Pas d'autres données disponibles.

Objet de la révision :

Il s'agit de la version 06 de ce document qui correspond à une mise à jour.

Elle répond aux exigences de l'Annexe II modifiée du Règlement REACH 1907/2006/CE et à celles du Règlement CLP 1272/2008/CE.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Informations supplémentaires :

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 878/2020 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.